ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

CASIS – CARDIAC SIMULATION & IMAGING SOFTWARE
Société par actions simplifiée
Au capital de 124.801 euros
Siège social :
7, impasse des Boussenots,
21800 Quetigny
RCS Dijon 820 650 935

Aux termes des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 14 février 2025, il a été décidé une augmentation de capital de 1.140 euros et il a été donné au Président tous pouvoirs pour augmenter le nombre d'actions à émettre et prendre toutes mesures utiles afin de constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital.
Par décisions en date du 02 avril 2025, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital, à hauteur d'un montant nominal de 1.140 euros, qui a ainsi été porté de 124.801 euros à 125.941 euros, divisé en 125.941 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, et a procédé à la modification corrélative des statuts.
Pour avis modificatif.

AL25018886

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

ENERGIES SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 rue du Port,
21600 LONGVIC
444 249 460 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 07/05/2025, il résulte que Monsieur Christophe BONNAND demeurant 43 rue des Viaux, 21200 RUFFEY LES BEAUNE, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Daniel PAROT, démissionnaire.
POUR AVIS
Le Président

AL25018896

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LOUISE DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 41 rue du Faubourg Bretonnière
21200 BEAUNE
948 747 100 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 9 mai 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 41 rue du Faubourg Bretonnière - 21200 BEAUNE au 8 Grande Rue - 21250 CORBERON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL25018900

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI START ME UP
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 5 rue du Mersch
57100 THIONVILLE
R.C.S. THIONVILLE 451 050 611

Aux termes du procès-verbal de la délibération de l'associé unique de la Société en date du 12 septembre 2024, il a été décidé du transfert du siège social de la société, savoir :
- Ancienne adresse : 5. Rue du Mersch – 57100 THIONVILLE,
- Nouvelle adresse : 25. Boulevard des Brosses - 21000 DIJON, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
La Société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON.
Pour unique insertion.

AL25018919

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PIERRE IV
Société à responsabilité limitée
Au capital de 200.060 euros
Siège social : 5 rue du Mersch
57100 THIONVILLE
R.C.S. THIONVILLE 814 670 485

Aux termes du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société en date du 12 septembre 2024, il a été décidé du transfert du siège social de la société, savoir :
- Ancienne adresse : 5. Rue du Mersch – 57100 THIONVILLE,
- Nouvelle adresse : 25. Boulevard des Brosses - 21000 DIJON, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
La Société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON.
Pour unique insertion.

AL25018920

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI THIONVILLE MERSCH 5
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 5 rue du Mersch
57100 THIONVILLE
R.C.S. THIONVILLE 499 537 462

Aux termes du procès-verbal de la délibération de l'associé unique de la Société en date du 12 septembre 2024, il a été décidé du transfert du siège social de la société, savoir :
- Ancienne adresse : 5. Rue du Mersch – 57100 THIONVILLE,
- Nouvelle adresse : 25. Boulevard des Brosses - 21000 DIJON, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
La Société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON.
Pour unique insertion.

AL25018921

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DE L'HOPITAL
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 5 rue du Mersch
57100 THIONVILLE
R.C.S. THIONVILLE 499 537 272

Aux termes du procès-verbal de la délibération de l'associé unique de la Société en date du 12 septembre 2024, il a été décidé du transfert du siège social de la société, savoir :
- Ancienne adresse : 5. Rue du Mersch – 57100 THIONVILLE,
- Nouvelle adresse : 25. Boulevard des Brosses - 21000 DIJON, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
La Société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON.
Pour unique insertion.

AL25018922

NOMINATION DE CO-GÉRANT

J-LAMS
Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 25, rue de la Maladière
21121 DAIX
820 968 436 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29/04/2025, il résulte que Monsieur Alexandre BATTISTINI demeurant à RAUZAN (33420) - 17, rue de Lansade, a été nommé cogérant de la société à compter de ce jour pour une durée illimitée.
Pour avis.

AL25018936

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

ÉLABORATION DU SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Conformément à la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, le préfet de région est chargé d'élaborer et d'approuver le Schéma Régional des Carrières (SRC). Ce document stratégique évalue les besoins en granulats et définit les conditions d'implantation des carrières dans la région, en favorisant une gestion durable des ressources, l'économie circulaire et la préservation de l'environnement.
Cette consultation est organisée pour recueillir l'avis du public sur le projet avant son approbation finale, comme le prévoit l'article R.515-5 du Code de l'Environnement (CE).
En application des articles L.123-19 et R.123-46-1 du CE, la consultation sur le projet de SRC sera ouvert à la participation du public du vendredi 20 juin 2025 au mercredi 23 juillet 2025.
Les avis exprimés au-delà du 23 juillet 2025 ne seront pas pris en compte.Le dossier de consultation comprend :
- L'avant-projet n°3 de schéma régional des carrières (4 tomes, une notice et un atlas cartographique)
- Le rapport de l'évaluation environnementale
- L'avis de l'Autorité environnementale
- Le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale
- Les avis recueillis lors des phases de consultations et notamment ceux issus de la concertation préalable du public
- Les synthèses de prise en compte de la concertation préalable du public et des différentes phases de consultation.
Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance de ce dossier sur le site internet de la DREAL :
https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/consultations-2025-a10980.html
La participation s'effectue par voie électronique en transmettant vos observations via un formulaire en ligne, disponible à l'adresse ci-dessus.
Pour tout renseignement complémentaire, les services de la DREAL restent disponibles pour répondre à toute question sur le projet de SRC et la procédure de participation :
concertation-consultation-src.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr
Le Préfet de région,

AL25018902

// DIVERS

Les Coteaux Bourguignons
Société Coopérative Agricole
A capital variable
15 rue des Blés
21700 NUITS ST GEORGES
agréée sous le n° 14034
RCS Dijon n°314 991 084

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire
Le Mardi 17 Juin 2025 à 09 h 30 à
Golf de la Chassagne – Chemin de la Chassagne – 21410 MALAIN
Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration, information sur la fixation des prix
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes annuels
- Approbation des conventions réglementées
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Apurement du report à nouveau antérieur
- Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Fixation du budget de formation
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités
- Questions diverses
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL25018872

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

OCASPO
SAS au capital de 1 000 €
Ayant son siège social :
11 Rue Nicolas de Condorcet
ZAC des Terres Rousses
21800 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR
Immatriculée RCS 982 025 645 DIJON

Aux termes d'une décision en date du 22/04/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Hichem ABDELAZIZ, demeurant 3 Rue du Clos, 21490 NORGES-LA-VILLE , associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 11 Rue Nicolas de Condorcet - ZAC des Terres Rousses, 21800 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis.
Le Liquidateur.

AL25018871

NON DISSOLUTION

L'AGE de la SAS HUGUETTE ET ASSOCIE(E)S, capital 3000€, 6 Rue des Herbues, 21121 HAUTEVILLE LES DIJON, 950932178 RCS DIJON a décidé de na pas dissoudre la Société en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce.

AL25018893

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MOREAU FINANCES
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : Route Nationale 5,
21110 LONGEAULT-PLUVAULT
Siège de liquidation : Route Nationale 5,
21110 LONGEAULT-PLUVAULT
820 404 267 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur David MOREAU, 3 Impasse du Moulin - 21130 PONCEY LES ATHEE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018901

NON DISSOLUTION

BOUCHON POURPRE
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 10 rue Sainte barbe
21700 VOSNE ROMANEE
880 909 346 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 28 OCTOBRE 2024, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

AL25018941

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/04/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :DIAGNOSTICS DES DUCS
Objet social : directement ou indirectement en France et à l'étranger : la réalisation de diagnostics immobiliers. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Siège social : 12 Boulevard de Troyes 21240 Talant.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. LETY Valentin, demeurant 12 Boulevard de Troyes 21240 Talant
Immatriculation au RCS de Dijon

AL25018727

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/05/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AB PLOMBERIE ENERGIE
Objet social : Plomberie, chauffage, climatisation, ventilation, ramonage. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Siège social : 14 Bis rue de Labarre 21270 Saint-Léger-Triey.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Arnaud BERNARD , demeurant 14 Bis rue de Labarre 21270Saint-Léger-Triey
Immatriculation au RCS de Dijon

AL25018851

AVIS DE CONSTITUTION DU 12 MAI 2025

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEY du 12 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : JUDY'Sun
Siège : Chemin des Chaumes, 21410 AGEY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : : la promotion des énergies renouvelables au travers de : L'activité commerciale d'apporteur d'affaires, l'assistance maîtrise d'ouvrage, et sous-traitance de la pose de panneaux photovoltaïque, l'achat-revente de produits d'énergies renouvelables, l'exploitation de centrales de production d'énergies renouvelables.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Madame Mélody FRELET, demeurant Chemin des Chaumes 21410 AGEY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL25018879

Maître Christine PRINCE,
Notaire à CHAGNY,
14 bis rue de la République

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique en date du 06 mai 2025 reçu par Maître Christine PRINCE enregistré, il a été constitué une Société Civile dénommée :
DENOMINATION : CIRIUS
Objet social : la propriété et la gestion des actifs tant mobiliers qu'immobiliers détenus par elle, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par location, mise à disposition de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, en nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ; la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, droits sociaux, actions ou obligations, ou tous autres titres détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit par voie d'achat, d'échange, ou souscription.
Siège social : BEAUNE (21200), 113 Route de Dijon
Capital : 1 000,00 €
Gérance : 1) Madame Marie-Claude COMPAS, demeurant à BEAUNE (21200), 113,route de Dijon,
2) Madame Marine DUFOUR, demeurant à BEAUNE (21200), 20, rue de Chorey,
3) Madame Daphné Eléonore DUFOUR, demeurant à BEAUNE (21200),14B, petite rue Saint Nicolas,
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de DIJON

AL25018898

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/05/2025, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FRIDGE
Siège social : 13 Rue Louise Michel - 21240 TALANT
Objet social : Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par tous moyens, acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société, mise à disposition à titre gratuit d'immeuble, vente à titre exceptionnel desdits immeubles, prise de participations dans toutes sociétés et cession à titre exceptionnel des dites participations, constitution et gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et d'instruments financiers pour assurer la gestion de la trésorerie courante, de la liquidité et du fonds de remboursement, et procéder à des investissements de toute nature dans un objectif de développement du patrimoine de la Société,
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Capital social : 1 000 euros (en numéraire)
Gérance : Monsieur Yvan MACIEJEWSKI, demeurant 13 Rue Louise Michel - 21240 TALANT
Monsieur Julien SOLINAS, demeurant 1 Bis Avenue Victor Hugo - 94160 ST MANDE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des 2/3 du capital
Pour avis
La Gérance

AL25018933

NIÈVRE

// MODIFICATION

NOMINATION DE CO-GÉRANT

GAEC DU MOULIN DE LA FORET MASSON-MOREAU
Groupement Agricole d'Exploitation En Commun
Au capital social de 128 423,05 Euros
Siège social 1 Rue du Moulin La Forêt
58500 SURGY
RCS de NEVERS n° 393 104 567

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2025, les associés ont constaté à effet du même jour la démission de Madame Marie-Claude MASSON de ses fonctions de co-gérante et la nomination de Monsieur Grégoire MASSON, demeurant à SURGY (Nièvre, 58500), 2 Rue du Moulin - La Forêt, aux fonctions de co-gérant de la société pour une durée indéterminée.
Les modifications statutaires seront déposées au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
Pour avis et mention, les gérants

AL25018837

Exco Alpha

MODIFICATIONS MULTIPLES

RENOV'DREAM
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 Rue de l'Ouche Cazin
58270 ST JEAN AUX AMOGNES
889237145 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 02/05/2025, l'associé unique a décidé, à compter de ce jour :
- d'étendre l'objet social aux activités de vente d'appareils électroménagers, de mobiliers et de luminaires.
- de transférer le siège social au 49 boulevard du Grand Pré des Bordes - 58000 NEVERS.
Pour avis, la Gérance

AL25018888

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

MODIFICATION DU CAPITAL

COQUILLON BENOIT
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
porté à 350.000,00 euros
Siège social : 5 Rue du Crot de la Velle,
58230 PLANCHEZ
900 599 333 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 14 mai 2025 a décidé d'augmenter le capital social de 347.000,00 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la modification des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL25018904

Maître Éric de LAGUERENNE
SELARL EDL AVOCAT
Avocat au barreau de BOURGES

MODIFICATIONS MULTIPLES

Groupement Forestier DE LA GARENNE
Groupement Forestier
Au capital social de 1.524,49 €
Lieudit Genes 71580 LE FAY
RCS de CHALON SUR SAONE n°334429206

Aux termes d'une délibération en date du 23 avril 2025, l'AGE des associés a décidé de nommer Monsieur Emmanuel LEJAULT demeurant à ALLUY (58110), Bouteuille, a été désigné en qualité de nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Pierre PIRAT, démissionnaire.
L'AGE a également décidé de transférer le siège social de la société à ALLUY (58110), Bouteuille et de modifier en conséquence l'article 2.2 des statuts.
Radiation au RCS de CHALON SUR SAÔNE (71) et immatriculation au RCS de NEVERS (58).
Pour avis la gérance.

AL25018926

SARL MDH INVEST
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 7 Bis, rue Maubois
58400 MESVES SUR LOIRE
982 268 401 RCS NEVERS

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un acte ssp du 01/04/2025 les associés ont décidé à compter du même jour d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Courtier en assurances – Courtier en opérations bancaires et services de banque – Conseiller en investissements financiers – Conseil en gestion de patrimoine – Conseil à destination des personnes physiques et morales dans le domaine de la gestion, du management, du recrutement et du marketing – Transaction sur immeubles et fonds de commerce et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL25018951

// VENTE AUX ENCHÈRES

Me Béatrice LEFEBVRE - El
Avocat au Barreau de l'Ain
4 Avenue Louis Jourdan
BP 192
01005 BOURG EN BRESSE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE D'UN APPARTEMENT ET UNE CAVE

Sur la Commune de **NEVERS** (58000), dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé RESIDENCE « LES GLYCINES » cadastré **Section AC N° 129**, Lieudit « 50 Rue de Vauzelles », pour 15 ares 28 centiares.
Dans le bâtiment A :
Lot n°12 : au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 2
Lot n°21 : au 1er étage (côté gauche) **UN APPARTEMENT** : entrée, salon, cuisine, toilettes, 2 chambres, salle de bains.Etat d'usage mais très encombré. Surface carrez : 59,47 m².
Chauffage : gaz individuel
SUR LA MISE DE PRIX DE 28 600,00 €
OUTRE CHARGES ET FRAIS
ADJUDICATION le MARDI 1ER JUILLET 2025 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE – Salle 4
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE
Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de l'Ain.
Une consignation pour enchérir de 10 % du montant de la mise à prix (avec un minimum de 3 000,00 €) est obligatoire et doit être effectuée par chèque de banque à l'ordre de la CARPA RHONE-ALPES.
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de Me Béatrice LEFEBVRE.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au cabinet de Me Béatrice LEFEBVRE – 4 Avenue Louis Jourdan -01000 BOURG-EN-BRESSE, Tél : 04 74 24 86 46 // Email : bl@lefebvre-avocat.fr
Pour extrait
Me Béatrice LEFEBVRE

AL25018945

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

DIVINE LAËTIF - RCS Nevers 530 062 439 - salon de coiffure,extension, coiffure à domicile où en établissements, achat et vente de tous produits et accessoires liés à la coiffure,onglerie - 2 rue Saint-Louis 58600 Fourchambault. Jugement en date du 19/05/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018906

safer Bourgogne Franche-Comté

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Sainte-Marie (58) 80 a 00 ca 'BOIS DE VESVRES' : C-0262
Cmne de Diennes-Aubigny (58) 5 ha 00 a 00 ca 'MONCENEAU' : A-0020—0021—0022—0105—0107—0109—0111—0112—0113 - '0070 RTE DE LA VALLEE' : A-0110 - 'LE PETIT MANEUVRE' : A-0114
Cmne de Cosne-Cours-sur-Loire (58) 31 a 91 ca 'LES AUGERONS' : AA-0011—0012—0014
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16/06/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25018924

JDH NOTAIRES JOURDIER - CHERAMY - REROLLE

Notaires associés
8, rue Carnot
58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS
SELAS P.JOURDIER, C.CHERAMY, J-C. REROLLE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Date d'établissement du procès-verbal d'ouverture et de description du testament : 23 mai 2025
suivant acte reçu par Maître Cindy VERNET notaire à NEVERS (Nièvre), substituant Maître Pierre JOURDIER,
Défunt : Mme Anne Marie Clémence LAURENT, née à COLOMBES (92000), le 22 septembre 1934, divorcée de Monsieur Claude Prosper CHOUKROUN, décédée à DECIZE, le 07 mars 2025, ayant institué un légataire universel.
Toute opposition devra être formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil.
Pour avis.

AL25018928

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thibaut MARIE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, CRPCEN 58002, le 7 mai 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens pure et simple entre :
Monsieur Maxime BOULOUTE, conseiller, et Madame Clara Jeanne Cécile LÉPÉE, prothésiste ongulaire, demeurant ensemble à NEVERS (58000) 34 Bis rue d'Alsace Lorraine.
Monsieur est né à NEVERS (58000) le 7 juillet 1994,Madame est née à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200) le 27 août 1997.Mariés à la mairie de NEVERS (58000) le 8 juin 2024 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.Monsieur est de nationalité Française.Madame est

ANNONCES LÉGALES

de nationalité Française.Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25018935

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thibaut MARIE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, CRPCEN 58002, le 21 mai 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
Monsieur Jean-Louis BLANDIN, retraité, et Madame Bérénice Louise CLERADIN, électricien, demeurant ensemble à SAUVIGNY-LES-BOIS (58160) 45 route du Morvan.
Monsieur est né à DECIZE (58300) le 16 juin 1963,Madame est née à NEVERS (58000) le 10 octobre 1997.Mariés à la mairie de SAUVIGNY-LES-BOIS (58160) le 24 décembre 2022 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25018938

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA FERTE
Société en liquidation
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 10, rue de l'Etape
58220 Donzy
Siège de liquidation : 7, Le Boulay
58220 Perroy
RCS Nevers 501 616 965

Le 05/05/2025, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25018862

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 avril 2025, à NEVERS.
Dénomination : PIGROLLES.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 10 B Rue Alfred BRISSET, 58000 Nevers.
Objet : L'acquisition, l'administration, la mise en valeur, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 100 euros
Montant des apports en numéraire : 100 euros.
Cession de parts et agrément : agrément obtenu à l'unanimité des associés
Gérant : Monsieur LOÏC BOURGEOT, demeurant 6 Rue de Remigny, 58000 Nevers
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25018655

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14/05/2025 à SENS BEAUJEU il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associée unique.
Dénomination sociale : CHEZ LORRAINESiège social : 1 Place Sainte Croix, 58400 LACHARITE SUR LOIRE
Objet social : Salon de thé avec vente de boissons avec ou sans alcool à consommer sur place, vente au détail d'articles de décoration, de bijoux, d'art de la table, de cadeaux, d'accessoires de mode,petite restauration rapide à consommer sur place,location meublée de courte durée,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 €.
Gérance : Madame Lorraine RETIF, demeurant 10chemin du Château, 18300 SENS BEAUJEU,assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL25018852

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

HOLDING DE LANGY
Société par actions simplifiée unipersonnelle
en constitution
au capital de 575 799 euros
Siège social : 3 Route de Langy,
58270 VILLE LANGY
RCS NEVERS
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLE LANGY du 29.04.2025,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : HOLDING DE LANGY
Siège : 3 Route de Langy, 58270 VILLE LANGY
Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 575 799 euros
Objet : La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement,dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Monsieur François COUTEAUDIER, demeurant 3 Route de Langy, 58270 VILLE-LANGY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL25018897

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

La Plateforme du Bien-être
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
en constitution
au capital de 10 000 euros
Siège social : 39 Route du Champ Brotte
58230 MONTSAUCHE LES SETTONS
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTSAUCHE LES SETTONS du 07 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : La Plateforme du Bien-être
Siège social : 39 Route du Champ Brotte, 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS
Objet social : L'exploitation d'un site internet ayant pour vocation à la mise en relation entre praticiens de médecine douce et leurs clientèles.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Mathieu LEBOUCHER, demeurant 39 Route du Champ Brotte
Lieu-dit Roche 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL25018905

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 21/05/2025, il a été constitué une SAS dénommée : Assaini'Frères
Objet social :
- Toutes activités d'assainissement, d'épuration et de traitement des eaux usées, de vidange de fosses septiques, de puisards ou bacs à graisse, de dégorgement, de curage de réseaux, de plan d'eau ou toute autre installation, concernant des réseaux privés ou publics ;
- Nettoyage, entretien et démantèlement de cuve à fuel ;
- Installation de fosses septiques, de bac à graisse, de puisards etc. ;
- Toutes activités de terrassement ;
- Vente de tout matériel et produit relatifs à l'assainissement, l'épuration ou le traitement des eaux usées ainsi qu'à toutes activités énumérées précédemment ; - Location de ces mêmes matériels.
Siège social : 33, rue Louis Bonnet – 58000 CHALLUY
Capital social : 20 000 euros
Président : Monsieur Quentin FERREIRA demeurant 22, rue Henri Barbusse – 58640 VARRENNES-VAUZELLES
Directeur Général : Monsieur Matthieu FERREIRA demeurant 33, rue Louis Bonnet – 58000 CHALLUY
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Agrément des cessions de parts : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL25018908

Regardez-nous sur YouTube

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DE LA FERME DES PLANTS
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limité
Au capital de 7 500 euros
Siège social : Ferme des Plants
89360 Percey
445 057 953 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 13 mai 2025, la collectivité des associés a décider d'augmenter le capital social de 167 010 € pour le porter à 174 510 €.
Pour avis, la gérance.

AL25018890

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEA LE MOULIN ROUGE
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 150 210,00 euros
Siège social : chez M. NAUDIN J Luc,
Le Moulin Rouge, route de Vallan
89000 AUXERRE
384 307 559 RCS AUXERRE

Par une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2025, la collectivité des associés a constaté la démission de Mme Lise GUYOU épouse NAUDIN de ses fonctions de gérante, et a nommé aux dites fonctions, Mme Coralie NAUDIN épouse DESBORDES, demeurant à AUXERRE (89000), 97 chemin de Bouffaut.
Pour avis, la gérance.

AL25018907

MODIFICATION DU CAPITAL

JPTAT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 500 euros
Porté à 120 000 euros
Siège social : 2 Rue Saint-Germain
89110 POILLY SUR THOLON
792 979 759 RCS SENS

Par décision du 19 mai 2025, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 117 500 euros par incorporation de report à nouveau bénéficiaire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 2 500 euros
Nouvelle mention : Capital social : 120 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL25018914

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
37 Quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MCG INVEST
Forme : SAS
Capital social : 420 000 euros
Siège social : 5 allée des richards
89120 Charny Oree de Puisaye
918548348 RCS de Sens.

Aux termes de l'AGE en date du 25 mars 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social à 14 rue des prés verts, 89113 Charbuy.
Mention sera portée au RCS de Sens.

AL25018930

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
37 Quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LES PRES VERTS
Forme : SAS
Capital social : 210 000 euros
Siège social : 5 allée des Richards
89120 Charny Oree de Puisaye
918854597 RCS de Sens

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 14 rue des Prés verts, 89113 Charbuy et d'étendre l'objet social à l'exploitation et la gestion d'un complexe sportif et au développement et la pratique du Padel et du Squash.
Mention sera portée au RCS de Sens.

AL25018931

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
37 Quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MGR
Forme : SCI
Capital social : 2000 euros
Siège social : 5 allée des Richards
89120 Charny Oree de Puisaye
844515411 RCS de Sens

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 mars 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social à 2 hameau de l'étang, 89116 Sepeaux St Romain.
Mention sera portée au RCS de Sens.

AL25018932

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCEA «DES MARCHAIS»
Capital social : 80 000 €
Siège social : 4 rue des Sables
Les Marchais
89190 BAGNEAUX
RCS SENS 328 162 805

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 15 décembre 2024 :
- Réduction du capital social de 4 000 €, le ramenant à 76 000 €.
- Prorogation de la durée de la société de 42 année pour porter son terme au 05 octobre 2082.
Pour avis,La gérance.

AL25018950

// GÉRANCE

S.J.B.
Société d'Avocats

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE (Yonne) du 28/04/2025, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE 1 le 19/05/2025, dossier 2025 00016236, référence 8904P01 2025 A 00653,
La SAS GUYOT HUBERT, Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €, dont le siège social est 22 rue du Moulin 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 340 686 963 RCS AUXERRE, représentée par M. Philippe GUYOT,
A CEDE à
La Société GUYOT HUBERT, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, dont le siège social est 36 Avenue de Paris 89470 MONETEAU, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 943 301 549 RCS AUXERRE, représentée par M. Ludovic CHARLET,
Un fonds de commerce de réalisation de travaux de Plâtrerie, Cloisons, Isolations, plafonds, tous travaux d'aménagement intérieur neuf ou de rénovation, connu sous l'enseigne de GUYOT HUBERT, sis et exploité en son établissement principal sis 16 rue de la Maladière 89000 AUXERRE,
Moyennant le prix de 90 000 €.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/05/2025.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B., Cabinet d'Avocats, 43 rue du Clos 89000 AUXERRE.

AL25018899

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PRÉCY-LE-SEC
Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement,
- du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0057 du 8 avril 2025
Une enquête publique relative à la demande de cinq permis de construire pour **la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 94,69 ha et d'une puissance totale de 75,74 MWc** sur le territoire de la commune PRÉCY-LE-SEC,déposée par la SAS CONTIS 26 (groupe GLHD), sera ouverte **à la mairie de PRÉCY-LE-SEC pendant 32 jours consécutifs, du lundi 26 mai 2025 (9h) au jeudi 26 juin 2025 (17h).**
Le dossier de demande des cinq permis de construire (comprenant une étude d'impact, un avis de l'Autorité environnementale et les avis des collectivités territoriales consultées) et le registre d'enquête **seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 26 mai 2025 (9h) au jeudi 26 juin 2025 (17h), à la mairie de PRÉCY-LE-SEC**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Monsieur José JACQUEMAIN, est désigné commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal administratif de Dijon et Monsieur André PATIGNIER est désigné commissaire enquêteur suppléant, pour diligenter l'enquête.
Monsieur José JACQUEMAIN recevra, en personne, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- à la mairie de PRÉCY-LE-SEC :
lundi 26 mai 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
mercredi 4 juin 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
samedi 21 juin 2025 de 10 h 00 à 12 h 00,
jeudi 26 juin 2025 de 9 h 00 à 12 h 00.
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-precylesec@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
soit par écrit au siège de l'enquête :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de PRÉCY-LE-SEC (89440), 36 Grande Rue ou
- par courrier adressé à la mairie de PRÉCY-LE-SEC, à l'attention du commissaire enquêteur.
Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État à l'adresse **https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Installations-classees-Loi-sur-l-eau-Declaration-d-Utilite-Publique-Photovoltaique/Enquetes-Publiques**
ainsi que sur le poste informatique mis à disposition dupublic du 26 mai 2025 au 26 juin 2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 het de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de PRÉCY-LE-SEC, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.
Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Baptiste VENDEL, responsable du projet pour le groupe GLHD - 8 allée Pierre-Gilles de Gennes - 33650 MARTILLAC
email : b.vendel@glhd.fr
Tel : 06.80.07.71.14

AL25018444

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

ÉLABORATION DU SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Conformément à la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, le préfet de région est chargé d'élaborer et d'approuver le Schéma Régional des Carrières (SRC). Ce document stratégique évalue les besoins en granulats et définit les conditions d'implantation des carrières dans la région, en favorisant une gestion durable des ressources, l'économie circulaire et la préservation de l'environnement.
Cette consultation est organisée pour recueillir l'avis du public sur le projet avant son approbation finale, comme le prévoit l'article R.515-5 du Code de l'Environnement (CE).
En application des articles L.123-19 et R.123-46-1 du CE, la consultation sur le projet de SRC sera ouvert à la participation du public du vendredi 20 juin 2025 au mercredi 23 juillet 2025.
Les avis exprimés au-delà du 23 juillet 2025 ne seront pas pris en compte.Le dossier de consultation comprend :
- L'avant-projet n°3 de schéma régional des carrières (4 tomes, une notice et un atlas cartographique)
- Le rapport de l'évaluation environnementale
- L'avis de l'Autorité environnementale
- Le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale
- Les avis recueillis lors des phases de consultations et notamment ceux issus de la concertation préalable du public
- Les synthèses de prise en compte de la concertation préalable du public et des différentes phases de consultation.
Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance de ce dossier sur le site internet de la DREAL :
https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/consultations-2025-a10980.html
La participation s'effectue par voie électronique en transmettant vos observations via un formulaire en ligne, disponible à l'adresse ci-dessus.
Pour tout renseignement complémentaire, les services de la DREAL restent disponibles pour répondre à toute question sur le projet de SRC et la procédure de participation :
concertation-consultation-src.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr
Le Préfet de région,

AL25018903

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PERRIGNY-SUR-ARMANÇON
Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme, - de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0157 du 19 mai 2025
une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 23,43 ha et d'une puissance totale de11,96 MWc sur le territoire de la commune PERRIGNY-SUR-ARMANÇON, déposée par la SAS DERRIÈRE LA CRAS(groupe RENNER ENERGIES), **sera ouverte à la mairie de PERRIGNY-SUR-ARMANÇON pendant 31 jours consécutifs, du lundi16 juin 2025 (9h) au mercredi 16 juillet2025 (17h).**
Le dossier de demande d'un permis de construire (comprenant une étude d'impact, une attestation de l'absence d'avis de l'Autorité environnementale et les avis des collectivités territoriales consultées) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 16juin 2025 (9h) au mercredi 16 juillet 2025 (17h), à la mairie de PERRIGNY-SUR-ARMANÇON, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Monsieur Gilles PEYLET, est désigné commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal administratif de Dijon et Madame Jacqueline LAROSE est désignée commissaire enquêtrice suppléante, pour diligenter l'enquête .
Monsieur Gilles PEYLET recevra, en personne, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- à la mairie de PERRIGNY-SUR-ARMANÇON :
lundi 16 juin 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
samedi 28 juin 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
lundi 30 juin 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
mercredi 16 juillet 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-pv-perrigny-sur-armancon@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit au siège de l'enquête :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de PERRIGNY-SUR-ARMANÇON (89390), 9 chemin des Terres-Vacantes
ou
- par courrier adressé à la mairie de PERRIGNY-SUR-ARMANÇON,à l'attention du commissaire enquêteur.
Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État à l'adressehttps://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Installations-classees-Loi-sur-l-eau-Declaration-d-Utilite-Publique-Photovoltaique/Enquetes-Publiquesainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 16 juin 2025 au 16 juillet 2025à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.16 ou au 03.86.72.79.89.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de PERRIGNY-SUR-ARMANÇON,ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision d'accorder ou de refuser le permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de :
Monsieur Julien DEPOMMIER, responsable du projet pour le groupe RENNER ENERGIES - 40 Place du théâtre - 59800 LILLE -email : j.depommier@renner-energies.com- Tel : 06.46.15.88.03

AL25018874

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/05/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique MONTESSORI AUXERRE 13-14 quai de la Marine 89000 Auxerre (activités d'enseignement). RCS Auxerre 839371945. CIP 4911. Date de cessation des paiements : 01/01/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018882

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 19/05/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique FRENCH TEX 7 Rue des Jonquilles 89170 Saint-Fargeau (achat vente fabrication textile). RCS Auxerre 918866484. CIP 4909. Date de cessation des paiements : 19/11/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018883

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/05/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl E-QUID 8 Rue Moilleret 89200 Lucy-le-Bois (conception de E-liquides pour cigarette électronique). RCS Auxerre 824549315. CIP 4910. Date de cessation des paiements : 01/05/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire, la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018884

Jugement du Tribunal de Commerce de Troyes en date du 20/05/2025 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl VALIDE COIFFURE 11 Grande Rue 89600 Saint Florentin (salon de coiffure) RCS TROYES 752.438.143. Liquidateur judiciaire : SCP Philippe ANGEL - Denis HAZANE - Sylvie DUVAL en la personne de Maître Sylvie DUVAL 32, boulevard Victor Hugo - 10000 Troyes.

AL25018948

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BAZARNES - bois taillis - 8 ha 14 a 10 ca - 'LES GLANDS' : ZS - 0002 - 'VALLEE BRANLEQUIN' : ZS – 0009 – zonage : zone non constructible de la carte communale
QUENNE – parcelles de terre libres après récolte 2025. - 9 ha 43 a 50 ca - 'GRANDS CHAMPS' : ZA - 0015 - 'LES BALLETS' : ZK - 0008– zonage : zone A du PLUi.
VENOY – parcelles de terre, pré et bois taillis, occupées - 7 ha 51 a 60 ca - 'LA VALLÉE' : ZC - 0022 - 'LES THEUREAUX' : ZV – 0037 – 0038 – zonage : zone A du PLUi.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16/06/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL25018949

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

ANNONCES LÉGALES

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Véronique LE DANTEC, Notaire à SAINT-JULIEN-DU-SAULT,12, Faubourg de la Croix , CRPCEN 89062, le 26 mai 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Alain Raymond CHARBONNIER, retraité, et Madame Patricia DESFORGES,retraitée, demeurant à SAINT-AUBIN-SUR-YONNE (89300) 50 Route Nationale.
Monsieur né à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013) le 8 février 1951,
Madame née à THURY (89520) le 12 avril 1959.
Mariés à la mairie de THURY (89520) le 6 septembre 1980 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Gabriel DESQUELLES,notaire à JOIGNY, le 16 juillet 1980.
Tous deux de nationalité française.Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25018937

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 12.5.2025 l'associé unique de la SAS ELEVEN AVENUE au capital de 2000€, dont le siège social est à TOUCY (89130) 11, av. du Gal de Gaulle, 822 832 838 RCS AUXERRE a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour.
Mme Lucie MONGEOT, 10, Les Bordats 89240 POURRAIN a été nommée liquidatrice. La correspondance et actes concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à TOUCY (89130) 11, av. du Gal de Gaulle.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du TAE d'AUXERRE.
Cette dissolution met fin aux fonctions du Président.

AL25018918

NON DISSOLUTION

ELYPSE FINANCE

Société par actions simplifiée
A associé unique
Au capital de 1 500,00 €
Siège social : 11 rue du Closeau
89100 MALAY-LE-GRAND
949 297 956 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 30 juillet 2024, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.
Pour avis, le président.

AL25018927

// CONSTITUTION

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 8 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LES DRYADES DE LA COTE RENARD
Siège : 1 Côte Renard VILLEFRANCHE SAINT PHAL 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : - Location de logements meublés, location de salles de formation équipées, location de salles agencées pour animations et réceptions, location de sites et d'installations, organisation d'événements festifs avec services de restauration, ventes de prestations pédagogiques, agro-écologiques, organisation ateliers à thèmes, de stages, organisation et vente de circuits découverte de la région avec prestations d'accueil, animations touristiques et culturelles, petite restauration, vente de glace, confiseries, parcours acrobatiques en hauteur (accrobranche).
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.
Présidente : Madame Cécile LASALA, demeurant 2 bis Rue des Forgerons VILLEFRANCHE SAINT PHAL 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL25018892

Notaire

SCP Maîtres Caroline BRISSON et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (89000),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître VILLECOURT Vincent, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 20 mai 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet :l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : BENELIE
Le siège social est fixé à : CHARNY OREE DE PUISAYE (89120), 4 route des Bonnins St Martin sur Ouanne.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR)
Le premier gérant de la société est : Monsieur Benoît MASSOC.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
Le notaire.

AL25018895

DE LA GARE
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue Commune
89160 ARGENTENAY
En cours d'immatriculation au RCS AUXERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARGENTENAY du 23 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : DE LA GARE
Siège social : 3 Rue Commune, 89160 ARGENTENAY
Objet social : l'acquisition de tous biens immobiliers, l'exploitation et la mise en valeur de tous terrains pour l'édification d'immeubles et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société, l'administration, la gestion – par voie de location notamment – et la mise en valeur de tous immeubles dont la société pourrait devenir propriétaire ; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Sophie DE JESUS LOPES NUNES demeurant 3 Rue Commune 89160 ARGENTENAY, Monsieur Bruno DE JESUS LOPES NUNES demeurant 3 Rue Commune 89160 ARGENTENAY.
Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL25018912

DES BOIS
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Route de Genève
89390 NUITS
En cours d'immatriculation au RCS AUXERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NUITS du 20 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : DES BOIS
Siège social : 5 Route de Genève, 89390 NUITS
Objet social : l'acquisition de tous biens immobiliers, l'exploitation et la mise en valeur de tous terrains pour l'édification d'immeubles et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société, l'administration, la gestion – par voie de location notamment – et la mise en valeur de tous immeubles dont la société pourrait devenir propriétaire ; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Benjamin BRAIN, demeurant 9 rue des Prés, 89160 VILLIERS LES HAUTS, Monsieur Thomas NICOL, demeurant 13 rue de la Gare, 89390 AISY.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL25018913

ÉQUIPEMENT

// MACHINISME

58

Affluences et nouveautés chez Buchez à Corbigny

L'édition 2025 des portes ouvertes des Établissements Buchez à Corbigny fut un véritable succès d'affluence, avec plus de 500 agriculteurs le vendredi soir.

Seuls, en couple, en famille avec enfants et poussettes, les clients ont répondu en masse à la soirée du vendredi 16 mai, un événement qu'Olivier Dubreuilh, P.-D.G. de la concession, a fait évoluer cette année avec une animation musicale par le disc-jockey DJ Lily. Sans surprise, les jeunes ont répondu présents plus que d'ordinaire et comme chaque année, bon nombre d'agriculteurs sont revenus le lendemain ou le dimanche.

Durant ces 3 jours, les Établissements Buchez ont présenté plusieurs nouveautés, à commencer par la 6e génération des Valtra S, dotée d'un moteur Agco Power de 8,4 l et de la transmission à variation continue ML260. Cette gamme propose 6 modèles de 280 à 420 CV, une puissance qui évolue de 5 %, tout comme le couple maximal (+ 9 %). Les Valtra S sont conçus et fabriqués en Finlande, ils présentent un nouveau design et reçoivent la cabine du Q, dans laquelle on retrouve l'accoudoir SmartTouch, le grand écran sur le montant droit et la possibilité d'opter pour un poste de conduite inversé. Autre nouveauté présentée pour la première fois à Corbigny : la nouvelle gamme Fendt 600 composée de 4 modèles de 149 à 209 CV, avec 15 CV de puissance additionnelle possible proposée par un nouveau moteur Agco Power à 4 cylindres et 5 litres de cylindrée. Le post-traitement des gaz d'échappement est assuré par un ensemble catalyseur d'oxydation diesel (DOC), filtre à particules diesel (DPF) et système de réduction catalytique sélective (SCR). Son faible rapport poids/puissance en fait un tracteur polyvalent. Les Fendt 600 Vario reçoivent le système d'exploitation FentOne.

Collaboration avec Ponge

En voisin et partenaire, les Établissements Ponge ont présenté pour la première fois leur gamme de véhicules 40 km/h produite de série et conforme au règlement européen 2015/68 applicable depuis le 1er janvier.

Après la présentation d'une bétaillère en présérie au dernier Sommet de l'Élevage, une gamme de plateaux et porte-engins est désormais produite par le constructeur nivernais de Guipy, uniquement en freinage double ligne pneumatique ou hydraulique, comme l'exige la conformité actuelle. *« Nous avons une collaboration étroite avec les Établissements Buchez »* a souligné Sébastien Ponge, présent aux portes ouvertes. *« Ils nous ont accompagnés dans les différentes étapes d'homologation de nos véhicules par le prêt de tracteurs notamment. Pour maîtriser les délais et être prêts au 1er janvier 2025, nous avons fait le choix de réaliser nos propres essais de freinage, validés par un organisme de contrôle extérieur. Il était donc normal que je présente pour la première fois, la version définitive de nos véhicules lors de cet évènement. »*

La nouvelle gamme Ponge homologuée 40 km/h et le nouveau Weidemann T6025, deux des quatre nouveautés présentées.

Issue de cette nouvelle production qui démarre, une bétaillère BSX 11 503 FPAS de 11,50 m, à 3 essieux suiveurs et freinage pneumatique était présentée à Corbigny en version haut de gamme avec habillage alu, suspension pneumatique, portes arrière et pont commandé à distance. Trois plateaux complétaient l'exposition : deux de 8 m présentés en convoi et un 12 m, homologué par la Dreal, en plus de l'homologation européenne, car spécifique à la réglementation française. Du côté des chargeurs télescopiques, le nouveau Weidemann T 6025 était aussi à Corbigny. Ce télescopique compact d'une capacité de levage de 2,5 t pour une hauteur maximale de 6 m affiche des mensurations inférieures à 2 m, aussi bien en largeur qu'en hauteur. Il est doté d'un moteur Perkins de 75 ch et d'une transmission hydrostatique lui permettant d'atteindre 35 km/h. En cabine, l'utilisateur bénéficie des équipements de bord semblables aux modèles plus gros, mais également de fonctionnalités comme le système d'assistance à la conduite Vertical Lift System (VLS), qui automatise le déploiement et la rétractation du bras télescopique, ou encore la mémorisation de position du godet, s'enregistrant et se rappelant directement sur la poignée du joystick. Le T6025 propose trois modes de direction (2 et 4 roues directrices/crabe) et trois modes de conduite : Auto, Éco (conduite à plus faible régime pour réduire la consommation et le bruit) et M-Drive. Dans ce dernier, le régime moteur est régulé par la commande d'accélérateur à main, tandis que l'avancement est géré à la pédale.